

2017_CT2_081

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Rattachement de l'Office Pays d'Aix Habitat à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence - Changement de dénomination sociale - Désignation des membres du Conseil d'administration

Le 23 mars 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la salle Tino Rossi aux Pennes-Mirabeau, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 17 mars 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy - AMEN Mireille – AMIEL Michel - ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis - CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François - DAGORNE Robert – DELAVET Christian - DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger - LAFON Henri – LENFANT Gaëlle - MANCEL Joël – MATIN Régis - MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud - MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PERRIN Jean-Marc - POLITANO Jean-Jacques – PROVITINA-JABET Valérie - RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules - TALASSINOS Luc - TAULAN Francis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AUGÉY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BENKACI Moussa donne pouvoir à BARRET Guy – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BUCCI Dominique donne pouvoir à SLISSA Monique – BURLE Christian donne pouvoir à MERCIER Arnaud – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – de SAINTDO Philippe donne pouvoir à TALASSINOS Luc – DEVESA Brigitte donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert – GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à CHARRIN Philippe – JOUVE Mireille donne pouvoir à GERARD Jacky – LAGIER Robert donne pouvoir à DELAVET Christian – LHEN Hélène donne pouvoir à GOUIRAND Daniel – MALAUZAT Irène donne pouvoir à TAULAN Francis – MALLIÉ Richard donne pouvoir à HOUEIX Roger - MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane donne pouvoir à GALLESE Alexandre – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PIZOT Roger donne pouvoir à ALBERT Guy – ROLANDO Christian donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – TERME Françoise donne pouvoir à SUSINI Jules – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – CRISTIANI Georges - GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe - LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PRIMO Yveline – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique - YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_081-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Habitat et politique de la ville

Habitat

■ Séance du 23 Mars 2017

04_1_00

■ **Rattachement de l'Office Pays d'Aix Habitat à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence - Changement de dénomination sociale - Désignation des membres du Conseil d'administration**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_081-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Développement territorial, logement, centres anciens, contrat de ville

■ Séance du 30 Mars 2017

3161

■ Rattachement de l'Office Pays d'Aix Habitat à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence - Changement de dénomination sociale - Désignation des membres du Conseil d'administration

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) modifie les articles L.421-6 et L.421-6-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et prévoit le rattachement obligatoire des OPH communaux aux EPCI compétents en matière d'habitat, lorsque la commune est membre d'un tel EPCI, à échéance du 1er janvier 2017.

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence est compétente en matière d'habitat conformément à l'article L.5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rattachement de l'Office **Public de l'Habitat, Pays d'Aix Habitat** est donc concerné par cette mesure. Cela vient non seulement s'inscrire dans le cadre de ces dispositions législatives mais aussi pour conforter l'action de la Métropole dans cette politique à l'échelle intercommunale.

Le Décret n°2016-1142 du 23 Août 2016 a mis en place les modalités procédurales de ce rattachement en créant l'article R.421-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Le rattachement de l'office public de l'habitat PAYS d'AIX HABITAT à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence est effectif depuis le 1^{er} janvier 2017, et il convient dans ce cadre, d'acter :

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_081-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

1/ du changement de nom de l'office public de l'habitat PAYS d'AIX HABITAT, en raison de ce rattachement, pour la dénomination suivante :

PAYS D'AIX HABITAT MÉTROPOLE

2/ de la désignation des membres représentant la Métropole d'Aix-Marseille-Provence à son conseil d'administration dont la liste est annexée au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.421-6 et R.421-1-1 ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ;
- Le décret n°2016-1142 du 23 août 2016.

Où il le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que conformément à la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, l'Office Public d'Habitat PAYS D'AIX HABITAT est rattaché à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence depuis le 1^{er} janvier 2017.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170323- 2017_CT2_081-DE Date de télétransmission : 31/03/2017 Date de réception préfecture :

Délibère

Article 1 :

Est approuvée la nouvelle dénomination de l'office public d'habitat Pays d'Aix Habitat suite à son rattachement à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence : **PAYS D'AIX HABITAT MÉTROPOLE.**

Article 2 :

Est approuvée la liste des représentants de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, annexée au rapport, au conseil d'administration de PAYS D'AIX HABITAT MÉTROPOLE.

Pour enrôlement,
La Vice-Présidente Déléguée
Habitat, Logement et Politique de la Ville

Arlette FRUCTUS

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_081-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PAYS D'AIX HABITAT

Représentants de la Métropole	Maurice CHAZEAU
	Robert DAGORNE
	Gérard BRAMOULLE
	Jean-Claude FERAUD
	Jacques BOUDON
	Michel ROUX
Représentant U.D.A.F.	Georges ALLUIN
Représentants Organisations Syndicales	Guylaine GOZE-SOLON (CGT13)
	Manuela JANDIN (FO13)
Représentants qualifiés élus des collectivités autres que la Métropole	Odile BONTHOUX
	Irène MALAUZAT
Représentants qualifiés	Bernard OLIVER
	Olivier ADAM
	Jean-François BOUZAT
	Georges BLANC
	Hélène MICAILIDIS
Représentants des Locataires (<i>prolongation de leur mandat</i>)	Nathalie LECONTE
	Bernadette COHEN
	Eric LEONARD
	Sellam HADAOUI
Représentant des Collecteurs	Madame PROST
Représentant de la C.A.F	Jean CHAPPELLET
Représentant insertion logement	Jean-Jacques HAFFREINGUE
Représentant Comité d'Entreprise (voix consultative)	Olivier BELLOT

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170323-
2017_CT2_081-DE
Date de télétransmission :
31/03/2017
Date de réception préfecture :

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Rattachement de l'Office Pays d'Aix Habitat à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence - Changement de dénomination sociale - Désignation des membres du Conseil d'administration

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	77
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **29 MARS 2017**

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170323- 2017_CT2_081-DE Date de télétransmission : 31/03/2017 Date de réception préfecture :
